



Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Direction Nationale des Forêts et de la Faune

Projet « Gestion Intégrée des Paysages dégradés pour des systèmes alimentaires durables et des moyens d'existence améliorés en Guinée forestière et en Haute Guinée »

Termes de Référence pour le recrutement d'un consultant national pour la réalisation d'une étude de marché sur les filières (miel, beurre de karité, cola nílida, petit cola, polvre) dans les zones d'intervention projet en Guinée forestière et en haute Guinée

Information du poste

Profils recherchés : Ingénieur agronome, Ingénieur Agroéconomiste, Ingénieur forestier, ou tout autre compétence similaire

Type de contrat : contrat de service ou prestation

Lieu de l'étude : zones d'intervention projet (Régions de Faranah, Nzérékoré et Kankan)

Durée de la mission : 30 jours, selon le planning des activités

Date de clôture des offres : 10 Février 2026.

Date estimative de démarrage de la mission : immédiate

Source de financement

Activité financée par la ligne 3.1.2 .2 Appui au renforcement ou à la mise en place des organisations faîtières pour ces PFNL du Budget de la convention DNFF / FAO.

Contexte du projet

De 2001 à 2018, la Guinée a perdu 16% de sa couverture forestière, soit 1,32Mha, entraînant 306Mt d'émissions de CO₂ (Global Forest Watch). Dans le même temps, l'état des terres sur 18,4% du pays s'est dégradé (ODD 15.1, calculs FAO). Cette déforestation et cette dégradation des forêts et des terres entraînant des pertes de productivité des terres coûtent au pays environ 12% de son PIB. Elles sont principalement causées par l'agriculture et les mines, deux secteurs clefs de l'économie guinéenne. Les pratiques agricoles non durables pour la production de certaines cultures clefs comme le riz et l'huile de palme, combinées à une utilisation inappropriée des terres, à la pression démographique et au changement climatique, ont un impact négatif sur la fertilité des sols, la biodiversité et les services écosystémiques que le pays fournit au reste de la région. Pour faire face à ces pressions, il est nécessaire de mettre en place des cadres pour soutenir une planification participative harmonieuse de l'utilisation des terres par le biais de plans de développement locaux au niveau communal et de soutenir leur mise en œuvre. Les écosystèmes de la Guinée - également connue comme le "château d'eau" de l'Afrique de l'Ouest - sont en danger : la source des fleuves transfrontaliers (par exemple, les fleuves Niger et Sénégal) essentiels à l'agriculture régionale et les zones protégées du pays, reconnues mondialement, sont menacées.

Conscient de ces risques, le pays a renforcé ses engagements pour freiner la dégradation et la déforestation, et pour restaurer les paysages dégradés (PNDES, Défi de Bonn, AFR 100, NDT, etc.). Afin d'aider la Guinée à respecter ses engagements, la FAO et le gouvernement guinéen ont travaillé à l'élaboration du projet intitulé : "Gestion intégrée des paysages dégradés en Guinée

forestière et en Haute Guinée pour des systèmes alimentaires durables et des moyens d'existence améliorés".

L'objectif du projet est de promouvoir des systèmes alimentaires durables et complets, sans déforestation et fournissant des services écosystémiques, en mettant l'accent sur les paysages mixtes produisant notamment d'huile de palme et de riz.

Le projet a 4 composantes principales

1. Collaboration pour et développement de systèmes de gestion intégrée du paysage
2. Promotion de pratiques de production alimentaire durables et de chaînes de valeur responsables
3. Conservation et restauration des habitats naturels
4. Gestion des connaissances et suivi et évaluation

Les résultats clés attendus sont les suivants :

150 000 ha de terres couvertes par des plans GIP participatifs soutenant des systèmes alimentaires durables ;

13 communes mettant en œuvre un plan de développement local (PDL) et un plan d'investissement comprenant des activités de gestion intégrée des terres ;

10 000 ha de terres restaurées suite à la mise en œuvre des plans GIP ;

15 000 ha de pratiques améliorées suite à la mise en œuvre des plans GIP ;

6 187 155 tCO₂eq d'émissions atténuées par les activités du projet sur une période de 20 ans (direct) ;

30 000 bénéficiaires directs dont 15,000 femmes.

La réalisation de la présente étude de marché sur les filières (miel, beurre de karité, cola ordinaire nitida, petit cola, poivre) est l'une des activités phares du produit 3.1.2 .2 Appui au renforcement ou à la mise en place des organisations faitières pour ces PFNL de la composante Composante 3 : Conservation et restauration des habitats naturels.

Contexte et justification de la mission

Les zones d'intervention du projet présentent une richesse notable en Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL), qui constituent une source essentielle de revenus pour de nombreuses communautés rurales. Plusieurs filières y sont présentes, notamment le miel, les noix de cola, le karité, les fruits sauvages, les plantes médicinales, le xylophia, le rotin et le bambou. Cependant, malgré leur importance socio-économique, ces filières demeurent largement informelles, caractérisées par une absence de données fiables, une faible structuration des acteurs et un accès limité aux informations sur la chaîne de valeur, rendant difficile l'identification des filières les plus porteuses. Les données préliminaires collectées sur le terrain, complétées par les échanges avec les bénéficiaires lors de l'atelier de collecte organisé à Faranah lors de la conception du projet, ont permis de retenir cinq filières présentant un fort potentiel en termes de valeur ajoutée, de dynamisme économique et de demande : le miel, le karité, le cola ordinaire, le petit cola et le poivre de Guinée (xylophia). Afin d'orienter de manière stratégique les interventions du projet, une étude approfondie est nécessaire pour analyser la rentabilité, le fonctionnement, les enjeux et les opportunités de ces cinq filières. Le projet prévoyant l'appui à quatre filières porteuses, une analyse objective et actualisée est indispensable pour opérer un choix éclairé. C'est dans ce cadre que le projet recrute un consultant pour mener cette étude.

Objectif de la mission

L'objectif de cette mission est d'approfondir l'étude sur les 5 PFNL en vue d'en retenir 4 en tenant compte des aspects de rentabilité et d'inclusivité des femmes et des jeunes dans ces filières pour définir celles qui sont les plus prometteuses pour le projet.

Résultats attendus

- Profil marché complet pour chaque filière analysée (valeur ajoutée, débouchés, chaînes de valeur)
- Analyse de la rentabilité et du potentiel d'inclusion (femmes, jeunes)
- Sélection motivée des 4 filières à soutenir
- Rapport détaillé avec recommandations stratégiques

Fonction/Tâches/Responsabilités

Sous l'autorité du Directeur National des Forêts et de la Faune, et en étroite collaboration avec l'UGP et les parties prenantes, le consultant pour l'étude sera responsable des tâches ci-après :

- Approfondir l'étude sur les filières déjà identifiées
- Retenir 4 filières de PFNL en tenant compte de leur rentabilité et l'inclusivité des femmes et des jeunes
- Identifier les niches des marchés, les potentialités d'exportation et les possibilités d'amélioration de la compétitivité
- Cartographier les acteurs clés par filière
- Analyser la chaîne de valeur de chaque filière
- Identifier les organisations faitières à soutenir
- Identifier les besoins en formation et ou en équipement par maillon d'activité (récolte, traitement, transformation, conservation, commercialisation etc) pour les quatre filières retenues
- Fournir des recommandations stratégiques pour le projet sur entre autres les risques d'exploitation anarchique et les stratégies de conservation durable
- Elaborer un rapport détaillé de l'étude

Livrables

Le Consultant doit mettre à la disposition de la Direction Nationale des Forêts et de la Faune les livrables suivants :

- La note méthodologique assortie d'un plan de travail détaillé avec un chronogramme précis
- Le rapport détaillé de l'étude
-

Compétences fonctionnelles

Les principales aptitudes et les compétences exigées se résument comme suit :

- Excellente capacité d'organisation, de rédaction et de rapportage ;
- Capacité de travailler de façon autonome, planifier, hiérarchiser et livrer les produits dans les délais impartis ;
- Capacité à travailler sous pression ;
- Faire preuve de sensibilité et d'adaptabilité en ce qui concerne la culture, le genre, la religion, la race, la nationalité et l'âge ;
- Bonne aptitude à communiquer ;
- Avoir une bonne maîtrise de la notion des PFNL
- La connaissance des zones d'interventions du projet serait un atout.

Qualifications requises

- Avoir Bac+5 en Agronomie, Agroéconomie, foresterie ou tout autre domaine pertinent ;
- Disposer d'au moins cinq (5) ans d'expériences dans le domaine d'étude similaire
- Bonne maîtrise du concept et de l'approche de la gestion chaîne de valeur ;
- Toutes les qualifications et expériences du personnel devront être justifiées par des diplômes, CV signés, ainsi que les certificats ou attestations de travail pour les prestations similaires réalisées (au moins trois missions similaires) ;

La connaissance des procédures et des outils de la FAO ainsi que l'expérience acquise dans le cadre de projets antérieurs du FEM seraient un atout.

Langues requises

- Maîtrise du français (oral et écrit) et des langues de la zone du projet serait un atout.

Dossier de candidature

Les candidats intéressés doivent soumettre un dossier comprenant une offre technique et une offre financière.

La proposition technique doit contenir :

- Une lettre de candidature exprimant l'intérêt du consultant et ses capacités à réaliser cette mission ;
- Une brève description de la méthodologie de travail et de l'approche envisagée pour exécuter le travail selon les TDR (proposition technique), ainsi que le chronogramme détaillé des activités et les résultats attendus dans les délais à chaque phase du processus ;
- Un CV détaillé du consultant(e), indiquant les expériences dans le domaine et les références, ainsi que les copies des diplômes et attestations des services rendus ;
- Les références de missions similaires effectuées par le/la consultant(e).

La proposition financière détaillé en GNF.

Soumission des dossiers

Les dossiers de candidature seront adressés à monsieur le Directeur National des Forêts et de la Faune.

Les soumissions seront déposée à la Direction Nationale des Forêts et de la Faune sise au quartier Cameroon à Conakry ou envoyées par voie électronique avec fichiers attachés du dossier de la candidature à l'adresse électronique suivante :dna.dnff@medd.gov.gn ; Tél :626 76 57 57.

La date limitée de dépôt des offres est fixée au 10 Février 2026 à 00 heure GMT

LE DIRECTEUR NATIONAL



Ibrahima Ciré CISSE